

Présidence

Vice-Présidente du conseil d'administration

Béatrice PATTE-ROULAND

Direction Générale des Services

Sylvie MONSINJON

Affaire suivie par

Anissa DEBAA

Secrétaire des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr**Conseil d'administration - URN****17 octobre 2025****Délibération n°CA-2025-45**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 30 votants, dont 7 membres représentés.

Demande accréditation hors vague - Licence Professorat des Ecoles

- Vu l'article L 712-3 du code de l'éducation
- Vu la demande d'accréditation annexe

Demande accréditation hors vague - Licence Professorat des Ecoles

Résultats du vote

Pour	27
Contre	0
Abstention	2

Le conseil d'administration approuve la demande d'accréditation hors vague de la Licence Professorat des Ecoles.

Fait à Rouen, le 17 octobre 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

Franck LE DERF



Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

Université de Rouen Normandie

1 rue Thomas Becket – 76821 Mont-Saint- Aignan cedex
presidence@univ-rouen.fr

UAI : 0761904G (Université de Rouen Normandie)

Composante qui porte la licence : INSPE

Éventuellement, établissement(s) partenaire(s) = (1 seul établissement qui inscrit et diplôme mais qui conventionne avec d'autres établissements) : Université Le Havre Normandie

A noter : cette campagne d'accréditation est prévue en 2 temps.

1. **Avant le 15 juin 2025**, renvoyer le pré-dossier composé de 4 pages maximum ainsi que l'annexe 1 (note d'intention) à l'adresse suivante :
accréditation.formation-enseignants@enseignementsup.gouv.fr

2. **Avant le 30 septembre 2025**, adresser les pré-dossier et dossier avec les pièces justificatives suivantes :
 - convention(s) avec le rectorat évoquant les besoins et la nature des berceaux, les moyens RH et les capacités d'accueil
 - procès-verbal des votes dans les instances
 - pourcentage prévisionnel des catégories d'intervenants université (la liste n'est pas attendue)
 - estimation des ressources humaines rectorat
 - note expliquant comment le système d'information de scolarité permet d'attester la dispense d'épreuve d'admissibilité au CRPE (validation sans compensation des ECTS affectés au bloc 1 en L1 et en L2 ainsi que la validation des ECTS rattachés aux disciplines mathématiques et numératie & français et compétences langagières).

Le dossier complet (pré-dossier et dossier) est à transmettre à l'adresse suivante :

accréditation.formation-enseignants@enseignementsup.gouv.fr

Merci de bien vouloir respecter le nombre de pages attendu.

Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

[Table des matières](#)

A.	Renseignements administratifs	3
B.	Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles »	4
C.	Présentation synthétique du projet de LPE au sein de la stratégie de l'établissement	8
D.	Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national	9
E.	Initiation à la recherche	11
F.	Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage	12
G.	Moyens humains prévus	13
Annexes		14
	Annexe 1 : Tableau provisoire des enseignements de la LPE par semestre	15
	Annexe 2 Proposition provisoire concernant les stages	16

Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

A. Renseignements administratifs

N.B. Ajouter autant de lignes que de besoin.

	Mandats	Nom – Prénom	Mail
Pour l'université	Président(e) de l'université	Franck LE DERF	presidence@univ-rouen.fr
	Référent(e) (VP CFVU)	CARREIN-LEROUGE Cindy	cindy.carrein@univ-rouen.fr
Si université(s) partenaire(s)	Président(e) de l'université	LAGES DOS SANTOS Pedro Président de l'Université du Havre Normandie	presidence@univ-lehavre.fr
	Référent(e) (VP CFVU)	VERDURE Luc	luc.verdure@univ-lehavre.fr
Pour le Rectorat	Recteur / Rectrice de l'académie	CABUIL Valérie	ce.cabinet@ac-normandie.fr
	Recteur / Rectrice de région académique	CABUIL Valérie	ce.cabinet@ac-normandie.fr
	Recteur / Rectrice délégué(e) ESRI	GAUMONT Annie-Claude	annie-claude.gaumont@ac-normandie.fr

Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

B. Cartographie de l'offre de formation initiale en licence « professorat des écoles »

(2 pages maximum)

Compléter les tableaux, ci-dessous, en précisant les différentes formations qui permettent de conduire au professorat des écoles, d'une part, en 2025-2026 (Licence PPPE, licences autres, parcours), et, d'autre part, à compter de la rentrée 2026, la configuration de la nouvelle offre de formation intégrant la licence Professorat des écoles.

N.B. Ajouter autant de lignes que de besoin.

1) Licence PPPE (le cas échéant) et nouvelle licence LPE

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Sites(s)
Licence PPPE Date de création : 2021 Licence d'adossement : Sciences de l'éducation et de la formation Capacité d'accueil : 36	Mont-Saint-Aignan	Licence PPPE <i>Maintien L2 : NON</i> Capacité d'accueil : 0	Mont-Saint-Aignan
		Nouvelle licence LPE Composante - le cas échéant, pressentie - qui la porte : INSPE Ouverture en L1 et en L2 : OUI	Mont-Saint-Aignan Evreux Le Havre

2) Licence(s) qui prépare(nt) dès la L1 au professorat des écoles (le cas échéant) :

Aucune

3) Licence(s) intégrant dès la L1 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant) :

Aucune

Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

4) Licence(s) intégrant en L2 ou en L3 un parcours préparatoire au professorat des écoles (le cas échéant)

2025-2026		Rentrée 2026	
Formations	Site(s)	Formations	Site(s)
Intitulés de la mention et du parcours : Licence Géographie et Aménagement parcours Pré-professionnalisation MEEF 1er degré L2 et L3 Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 182h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint-Aignan	<i>Maintien : OUI</i> Ouverture en L2 et en L3 : OUI Volume horaire du parcours : 182h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint-Aignan
Intitulés de la mention et du parcours : Licence Histoire parcours Pré- professionnalisation MEEF 1er degré L2 et L3 Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 196h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint-Aignan	<i>Maintien : OUI</i> Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 196h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint-Aignan
Intitulés de la mention et du parcours : Licence Humanités parcours Pré- professionnalisation MEEF 1er degré L2 et L3 Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 196h	Mont-Saint-Aignan	<i>Maintien : OUI</i> Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 196h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint-Aignan

Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune			
Intitulés de la mention et du parcours : Licence Lettres parcours Pré- professionnalisation MEEF 1er degré L2 et L3 Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 196h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint- Aignan	<i>Maintien : NON</i> Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 196h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint- Aignan
Intitulés de la mention et du parcours : Licence Sciences du langage parcours Pré-professionnalisation MEEF 1er degré L2 et L3 Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 192h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint- Aignan	<i>Maintien : OUI</i> Ouverture en L2 et en L3 : OUI Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 192h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Lettres et Sciences Humaines Capacité d'accueil du parcours : Aucune	Mont-Saint- Aignan
Intitulés de la mention et du parcours : Licence Sciences de l'éducation et de la formation UE Professorat des écoles L3 Ouverture en L2 et en L3 : NON Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 48h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Sciences de l'Homme et de la Société	Mont-Saint- Aignan	<i>Maintien : OUI</i> Ouverture en L2 et en L3 : NON Uniquement en L3 : NON Volume horaire du parcours : 48h Composante(s) qui le porte(nt) : UFR Sciences de l'Homme et de la Société	

Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

Capacité d'accueil du parcours : Aucune		Capacité d'accueil du parcours : Aucune	
--	--	--	--

Pré-dossier et dossier de demande d'accréditation hors-vague

Création de la licence Professorat des écoles (LPE)

Rentrée universitaire 2026-2027

C. Présentation synthétique du projet de LPE au sein de la stratégie de l'établissement

(1 page maximum)

Présenter de manière synthétique et stratégique la LPE en précisant notamment :

- *le positionnement de la formation dans l'offre de formation de l'établissement, du site, des besoins en professeur des écoles et, le cas échéant, son positionnement avec d'autres licences existant dans le domaine ;*
- *le choix de la (des) composante(s) portant la LPE ;*
- *la capacité d'accueil maximale envisagée en licence 1^{ère} année.*

L'Université de Rouen Normandie (URN) est une université pluridisciplinaire proposant 73 formations post-bac accueillant ainsi chaque année près de 9000 étudiants. Les étudiants de l'URN peuvent emprunter différentes voies d'accès à la formation de professeur des écoles (Master MEEF 1er degré). Certains y accèdent via la licence PPPE, formation en tension ayant une capacité d'accueil limitée de 36 étudiants, d'autres via des licences disciplinaires (Sciences de l'éducation, STAPS, Psychologie, ...). Chaque année, lors des différents événements participant à la construction des projets d'orientation (forum ou salon de l'orientation, journées portes ouvertes, ...), les futurs néo-bacheliers questionnent très fréquemment le parcours à suivre pour devenir professeur des écoles. L'ouverture d'une licence Professorat des écoles nous permettra de proposer une formation spécifique, clairement identifiée et adaptée aux souhaits des étudiants convaincus de leur choix professionnel. Cette nouvelle licence PE permettra une forte visibilité du parcours préparatoire au métier de professeur des écoles avec pour objectif de constituer 60% de l'effectif des futurs Master M2E lauréats du concours. Les capacités d'accueil définies permettront également à des étudiants issus d'une licence disciplinaire d'accéder au Master M2E assurant ainsi la diversité des profils des étudiants lauréats du concours. Cette diversité des profils sera soutenue par l'URN qui s'engage, dès la rentrée 2025, met en place des modules de préparation au concours PE ouverts à ses étudiants de L3 et BUT3 ainsi qu'à ceux de l'Université du Havre Normandie. La Licence PE sera proposée sur le site de Mont Saint Aignan et d'Évreux et elle sera également déployée par l'URN à l'Université du Havre Normandie. En effet, un accord a été conclu entre les deux universités pour que les étudiants havrais puissent bénéficier de cette formation en l'absence d'un INSPE rattaché à leur établissement. L'URN a choisi de déployer trois groupes de TD (3*36) sur le campus de Mont-Saint Aignan, un groupe sur le campus d'Évreux et un groupe au Havre afin de répartir les capacités d'accueil et ainsi couvrir les besoins territoriaux respectifs au sein des départements de la Seine-Maritime et de l'Eure. Cela s'inscrit également dans une forte volonté d'ouverture sociale pour permettre aux étudiants de suivre la formation au plus près de leur domicile. Le nombre de groupes respectifs a été déterminé en fonction de l'effectif des groupes actuels du Master MEEF sur le territoire, des besoins supposés en fonctionnaires stagiaires (a priori 299 professeurs des écoles stagiaires pour l'année scolaire 2025-2026 dans les départements de la Seine Maritime et de l'Eure) et des personnels mobilisables. L'Université de Rouen Normandie a fait le choix de porter la licence PE par l'INSPE en raison de sa solide expertise dans la formation au métier de professeur des écoles. Le choix de l'INSPE contribue à assurer un continuum de formation de la licence au Master et renforce son rôle central et fédérateur dans l'élaboration de cette nouvelle formation impliquant un travail conjoint entre l'académie et l'université à la fois au niveau des enseignements et au niveau des stages.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

D. Présentation opérationnelle de la licence au regard du cadrage national

(2 pages maximum)

Présenter le projet d'organisation de la LPE en précisant, d'une part, la répartition prévisionnelle des blocs et volumes horaires en L1, L2 et L3, et, d'autre part, les passerelles et tout autre dispositif permettant une réorientation en cours de cursus de licence.

- Répartition prévisionnelle des blocs et des volumes horaires de la LPE :
Licence 1 : Bloc 1 : 370h ; Bloc 2 : 40h ; Bloc 3 : 40h ; Bloc 4 : 40h ; Adaptation au territoire : 36h
Licence 2 : Bloc 1 : 380 h ; Bloc 2 : 40h ; Bloc 3 : 40h ; Bloc 4 : 40h ; Adaptation au territoire : 32h
Licence 3 : Bloc 1 : 360h ; Bloc 2 : 40h ; Bloc 3 : 40h ; Bloc 4 : 40h ; Adaptation au territoire : 32h
Total (au moins 1570h) : 1570h

Afin de respecter le cadrage des licences de l'université de Rouen Normandie en lien avec le NCU (Nouveaux cursus universitaires) Réussites plurielles, les enseignements se répartissent dans cinq unités d'enseignement (UE) : trois disciplinaires, une transversale et une préprofessionnelle. S'ajoute une sixième UE relative à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) en Licence 2.

La maquette de la licence LPE suit la structure suivante :

UE1 : Français et compétences langagières (358h ; 42 ECTS)

EC1 : Français et compétences langagières

EC2 : Langue vivante étrangère

UE2 : Mathématiques, Sciences et Technologie (358h ; 42 ECTS)

EC1 : Mathématiques

EC2 : Sciences et technologie

UE3 : Histoire Géographie, EPS, Arts (324h ; 38 ECTS)

EC1 : Histoire-géographie

EC2 : EPS

EC3 : Arts

UE4 : Compétences transversales (250h ; 31 ECTS)

EC1 : Contextes d'enseignement-apprentissage

EC2 : Contexte d'exercice du métier

EC3 : DDRS

UE5 : Projet personnel (280 h ; 25 ECTS) (volume horaire étudiants en stage : 350h + 35h optionnelles)

EC1 : Construire son projet professionnel

EC2 : Adaptation aux publics spécifiques du territoire

EC3 : Renforcement ou approfondissement disciplinaire

Stages école ou autre contexte

UE 6 : TEDS niveau 2 (2 ECTS) en surnombre, non comptabilisés dans l'obtention du semestre et du diplôme de Licence) – uniquement en Licence 2

Voir le tableau prévisionnel des enseignements en Annexe 1

Cette licence respecte le cadrage national : 180 ECTS et 1570h

- Bloc 1 : UE 1 – UE 2 – UE 3 – UE 4 EC 3 (TEDS 1) – UE 6 (TEDS 2) : 125 ECTS et 1110h
- Bloc 2 : UE 4 EC1 : 15 ECTS et 120h
- Bloc 3 : UE 4 EC 2 : 15 ECTS et 120h
- Bloc 4 : UE 5 EC 1 : 15 ECTS et 120h

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

- Bloc 5 : UE 5 EC 1 : 15 ECTS et 120h
- Adaptation aux territoires : UE 5 EC 2 : 10 ECTS et 100h

ECTS L1 et L2 :

- Français et compétences langagières : 20 ECTS
- Mathématiques : 20 ECTS
- Bloc 1 : UE 1 – UE 2 – UE 3 – UE 4 EC 3 (TEDS 1) – UE 6 (TEDS 2) : 85 ECTS

➤ Passerelles et autre(s) dispositif(s) permettant une réorientation en cours de cursus

Au sein de l'Université de Rouen Normandie, des dispositifs sont mis en place pour sécuriser les parcours des étudiants à différentes étapes :

- Réorientation en **début** de première année (L1) :

Chaque étudiant peut bénéficier d'un dispositif de réorientation interne jusqu'à mi-octobre de l'année en cours. Il permet aux étudiants souhaitant changer rapidement de formation d'intégrer les autres filières de l'URN au sein desquelles il reste des places.

Cette réorientation interne se fait avec l'accompagnement du service universitaire d'information et d'orientation de l'université, la Mission Information et Orientation (MIO). Les étudiants sont ainsi accompagnés dans la construction de leur projet et dans leurs démarches lors de « CAP REORIENTATION ». Il s'agit d'un événement organisé à la fin du mois de septembre dédié à l'aide aux démarches de réorientation regroupant les acteurs de l'orientation et de l'emploi du territoire. Les étudiants souhaitant se réorienter peuvent également bénéficier d'un accompagnement individuel par la MIO.

- Réorientation en **fin** de première année (L1) :

Les étudiants qui souhaitent se réorienter en fin de première année de Licence peuvent bénéficier d'un parcours d'accompagnement individualisé leur permettant de construire et de consolider leur projet (activités de connaissance de soi, stages, immersions en filière, Etc.).

Ils sont également accompagnés dans leurs candidatures (notamment sur ParcoursUP) sous forme d'ateliers collectifs.

- Réorientation en **fin** de première année (L1) ou de deuxième année (L2) **validée** :

Les étudiants souhaitant se réorienter vers une L2 ou L3 pourront le faire via la plateforme e-candidat. La candidature sera étudiée par la commission compétente. Les étudiants souhaitant se réorienter en L1 devront le faire dans les délais de candidature prévus par parcoursup.

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2026-2027

E. Initiation à la recherche

(1 page maximum)

Préciser le nombre d'enseignants-chercheurs qui interviennent dans la licence PE, leur composante d'origine et leur laboratoire de rattachement.

23 enseignants chercheurs provenant de 11 laboratoires de l'Université de Rouen Normandie et de l'Université du Havre Normandie participent à la formation interdisciplinaire des étudiants de licence professorat des écoles.

Nom et prénom des enseignants-chercheurs	Composante d'origine	Laboratoire de rattachement
ANDRE Amaël	INSPE Normandie Rouen-Le Havre - URN	CIRNEF UR 7454
BOSC Yannick	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	GRHis UR 3831
BOUTRAIS Magali	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	CIRNEF UR 7454
CHATI Farid	INSPE Normandie Rouen-Le Havre - UHN	LOMC UMR 6294
CHENY Anne-Marie	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- UHN	GRHis UR 3831
CHIRON Jeanne	INSPE Normandie Rouen-Le Havre - URN	CEREdI
COQUELIN Lucile	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	DYLIS EA 7474
DELARUE-BRETON Catherine	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	DYLIS EA 7474
DENEUVE Pascale	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	CIRNEF UR 7454
DESPOIS Julien	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	CIRNEF UR 7454
DESVAGES-VASSELIN Vanessa	UFR Sciences de l'Éducation - URN	CIRNEF UR 7454
DOELRASAD Aurélie	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	DYLIS EA 7474
DORGNIER Rémi	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	CRFDP UR 7475
DUJARDIN Tiffany	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	CRFDP UR 7475
FREUND Frédérique	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	ERAC UR 4745
HUCY Wandrille	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	IDEES UMR 6266
LESNES Elann	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	LDAR EA 4434
LEON Fernand	UFR Sciences et Techniques - UHN	LOMC UMR 6294
LOUVET Benoît	UFR STAPS - URN	CETAPS UR 3832
MIGUEL-ADDISU Véronique	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	DYLIS EA 7474
PETITFOUR Edith	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	LDAR EA 4434
SAUNIER Eric	UFR Humanités et Sociétés - UHN	GRIC UR 4314
TANT Maxime	INSPE Normandie Rouen-Le Havre- URN	CIRNEF UR 7454

Acronymes des laboratoires de rattachement :

- **CEREdI** : Centre d'Études et de Recherche Éditer/Interpréter
- **CETAPS UR 3832** : Centre d'études des transformations des activités physiques et sportives
- **CIRNEF UR 7454** : Centre interdisciplinaire de Recherche Normand en Education et Formation
- **CRFDP UR 7475** : Centre de Recherches sur les Fonctionnements et les Dysfonctionnements Psychologiques
- **DYLIS EA 7474** : DYnamique du Langage In Situ
- **ERAC UR 4745** : Équipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles
- **GRIC UR 4314** : Groupe de Recherche Identités et Cultures
- **GRHis UR 3831** : Groupe de Recherche d'Histoire
- **IDEES UMR 6266** : Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés
- **LDAR EA 4434** : Laboratoire de Didactique André Revuz
- **LOMC UMR 6294** : Laboratoire Ondes et Milieux Complexes

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

F. Modalités prévisionnelles d'organisation des semaines de stage

(1 page maximum)

Compléter le tableau et préciser l'accompagnement envisagé par l'université et le rectorat avant, pendant et après le stage, les choix réalisés ou orientations en cours de réflexion pour la répartition des stages par année.

N.B. Ces modalités pourront évoluer en fonction du travail à venir avec le rectorat.

L'organisation des stages est envisagée selon une logique de spécialisation progressive vers le métier de professeur des écoles (voir Annexe 2).

Place des stages Rappel : 10 semaines minimum. - dont au moins 6 semaines en milieu scolaire - dont au moins 1 semaine de stage massé en école primaire en fin de S1	Modalités et organisation prévisionnelles ; appui des services académiques ; mise en œuvre du tutorat mixte, etc. (indiquer des fourchettes si les réflexions ne sont pas encore abouties) Licence 1 : - Semaines en école primaire : Nombre : 2 semaines X Massé ☐ Filé ☐ Mixte Nombre de semaines autre contexte que l'école primaire (préciser) : 2 semaines (dont 1 optionnelle) (éducation spécialisée, PJJ, ASE, médiation culturelle, formation adultes...) Licence 2 : - Semaines en école primaire : Nombre : 3 semaines X Massé ☐ Filé ☐ Mixte Nombre de semaines autre contexte que l'école primaire (préciser) : 1 semaine (éducation spécialisée, PJJ, ASE, médiation culturelle, formation adultes...) Possibilité d'un stage de 4 semaines dans une école à l'étranger Licence 3 : - Semaines en école primaire : Nombre : 3 semaines X Massé ☐ Filé ☐ Mixte - Nombre de semaines autre contexte que l'école primaire (préciser) : 0
---	--

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

G. Moyens humains prévus

(1 page)

Présenter les principes de la répartition pluri catégorielle de l'équipe pédagogique : moyens universitaires et académiques, ratio des différentes catégories de personnels enseignants, les projets de conventions entre l'établissement et le rectorat (engagements pluriannuels).

Le master MEEF 1er degré actuel fonctionne avec 29% d'heures réalisées par des praticiens de terrain dont 78% mises à disposition par l'académie. Compte tenu de la modification de la maquette du master et de la diminution attendue des effectifs qui y seront inscrits, une part des heures effectuées par les praticiens de terrain pourra être réorientée vers la LPE.

De même, les ressources académiques auparavant dédiées au fonctionnement de licence Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) pourront également être utilisées dans le cadre de la LPE. L'Académie s'engage ainsi à mettre à disposition de l'université de Rouen Normandie une part substantielle des heures d'enseignement devant être réalisées par des praticiens de terrain dans le cadre de la maquette de cette nouvelle licence.

En parallèle, l'Université s'engage à mobiliser en nombre suffisant des enseignants chercheurs, des PRAG PRCE pour assurer cette formation et s'engage à développer le nombre de postes à service partagé.

Les engagements coordonnés des partenaires permettront de tendre vers les 50% de praticiens de terrain attendus.

Les détails des engagements seront ajoutés en annexe de la convention de partenariat dès lors que la maquette sera finalisée et les besoins humains précisés

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

Annexes

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

Annexe 1 : Tableau provisoire des enseignements de la LPE par semestre

UE	S1		S2		S3		S4		S5		S6		Total	
	H	ECTS	H	ECTS	H	ECTS	H	ECTS	H	ECTS	H	ECTS	H	ECTS
UE1 : Français et compétences langagières	58	7	58	7	58	7	58	7	58	7	58	7	358	42
EC1 : Français et compétences langagières	40	5	40	5	40	5	40	5	40	5	40	5	240	30
EC2 : Langue vivante étrangère	18	2	18	2	18	2	18	2	18	2	18	2	118	12
UE2 : Mathématiques, Sciences et Technologie	58	7	58	7	58	7	58	7	58	7	58	7	358	42
EC1 : Mathématiques	40	5	40	5	40	5	40	5	40	5	40	5	240	30
EC2 : Sciences et technologie	18	2	18	2	18	2	18	2	18	2	18	2	118	12
UE3 : Histoire Géographie, EPS, Arts	54	7	54	6	54	7	54	6	54	6	54	6	324	36
EC1 : Histoire-géographie	18		18		18		18		18		18		108	
EC2 : EPS	18		18		18		18		18		18		108	
EC3 : Arts	18		18		18		18		18		18		108	
UE4 : Compétences transversales	40	5	50	6	40	5	40	5	40	5	40	5	250	31
EC1 : Contexte d'enseignement-apprentissage	20		20		20		20		20		20		120	
EC2 : Contexte institutionnel du métier	20		20		20		20		20		20		120	
EC3 : DDRS			10										10	1
UE5 : Projet personnel	46	4	50	4	46	4	46	3	46	5	46	5	280	25
EC1 : Construire son projet professionnel	20		20		20		20		20		20			
EC2 : Adaptations aux publics spécifiques du territoire	16		20		16		16		16		16			
EC3 : Renforcement ou approfondissement disciplinaire	10		10		10		10		10		10			
Stages	70		35		35		105		105					
UE6 : TEDS							20	2						2

Dossier de demande d'accréditation hors-vague
Création de la licence Professorat des écoles (LPE)
Rentrée universitaire 2025-2026

Annexe 2 Proposition provisoire concernant les stages

Stages L1 - 3 semaines + 1 semaine optionnelle (2 semaines en S1 à l'école et 2 semaine en S2 dans un autre contexte dont 1 en option) – Découverte des contextes d'éducation et de formation (système scolaire, éducation spécialisée, PJJ, médiation culturelle, formation adultes...)

- 1 semaine en école maternelle (massé),
- 1 semaine en école élémentaire (massé)
- 1 semaine obligatoire + 1 en option dans un ou deux autre(s) contexte(s) éducatif(s) (massé)

Stages L2 – 4 semaines (1 semaine en S3 et 3 semaines en S4) — Approfondissement de la connaissance du système scolaire sur un cycle (préparation à l'oral 2) : – Connaissance du développement de l'enfant :

- 1 semaine dans un autre contexte éducatif (découverte de l'enseignement spécialisé) (massé)
- 3 semaines en école maternelle ou école élémentaire (massé),

Ou possibilité de réaliser un stage de 4 semaines (massé) dans une école à l'étranger

Stages L3 - 3 semaines en S5 – Approfondissement de la connaissance du système scolaire sur un autre cycle (Préparation à l'oral 2). Vers la mise en œuvre de séquences et séances en s'appuyant sur le numérique :

- 3 semaines en école dans un autre cycle que celui de L2 (école maternelle ou école élémentaire) (massé) (avec tutorat mixte).